

Enterrement du modèle français des parcs nationaux ? Enterrement du service public de l'environnement ? Toutes et tous solidaires contre les funestes projets anti-écologiques et anachroniques !

Mettre à terre les 11 parcs nationaux
et d'autres opérateurs publics du ministère de l'Écologie
ne perturbe pas l'été du président Macron. Nous, si !



Signez et partagez la pétition

« Sauvegardons les Parcs nationaux et
leur biodiversité exceptionnelle »



Cet été, les agent-es des parcs nationaux sont mobilisé-es, tout comme au Conservatoire du littoral, dans les Agences de l'eau ou à l'Ademe... Alors que ces établissements publics participent activement au soutien économique des territoires, le Premier ministre F. Bayrou, la ministre des Comptes publics, A. de Montchalin, et le rapport de la Commission d'enquête au Sénat à l'initiative du groupe Les Républicains, prônent leur extinction sous prétexte d'économies. Autoproclamé 1^{er} chef d'État pour la défense de l'Environnement à l'international, le Président Macron fait preuve d'un mutisme complaisant dans son propre pays.

Ce n'est pas un scoop : le 2^{ème} quinquennat Macron ne sera pas écologique !

Par ses silences et, désormais, aussi, ses paroles, le Président :

- fait le jeu des partis très éloignés de cette cause planétaire,
- cautionne la régression environnementale du pays,
- laisse piétiner les attentes citoyennes, le droit environnemental et l'urgence à agir,
- renie le travail des agent-es public-ques de notre ministère et des opérateurs publics pour cette cause sans frontières.

Les opérateurs publics sont dans le viseur (suppression, fusion, intégration...) et injustement accusés de maux dont seuls les choix politiques successifs, libéraux, sont responsables. Nous déplorons régulièrement leur autonomie débridée par exemple. Pourtant, aujourd'hui, ils sont les bras « armés » des politiques publiques sur les territoires.

Les services centraux et déconcentrés sont également concernés : mutualisation des fonctions-supports et transfert vers l'administration centrale, les services ou les collectivités. C'est ici que les économies sont estimées à 20% soit 540 millions d'€ ! Le rapport promeut la recentralisation, le renforcement du rôle des préfets et des services préfectoraux et les restructurations.

Au final, il s'agirait surtout de faire la peau au ministère de l'Écologie ! Le rapport propose d'expérimenter cette « rationalisation » au ministère de l'Écologie ! La ficelle est très grosse : c'est une corde !

Extraits de l'inquiétant « florilège » qui affaiblira, pour sûr, l'action environnementale :

- Les établissements publics des parcs nationaux seraient supprimés. *Infos en flashant* 📢
- tout comme le Conservatoire du littoral, l'EP du Marais poitevin, l'Anah...
- L'ADEME verrait son « format très restreint ».
- Les Dreal hériteraient de la police administrative et de personnels de l'OFB, tandis que les moyens OFB sur la police judiciaire seraient centralisés et dirigés par les préfets localement. Vous avez dit « indépendance de la justice environnementale » ?
- Tous les établissements publics passeraient sous tutelle d'un super Secrétariat général de la transition écologique (ex SG de la planification écologique). Une façon de les mettre aux ordres directs du Premier ministre et d'endormir leur action.
- Au passage, le SGTE récupérerait une partie des moyens RH du ministère.

Biodiversité, climat, environnement :
STOP AU DÉTRICOTAGE DÉMAGOGUE, AVEUGLE ET COURTERMISTE !

La priorité n'est pas à supprimer des opérateurs de premier plan aujourd'hui dans l'adaptation au changement climatique et dans le ralentissement de l'érosion de la biodiversité !

Les parcs nationaux et leurs personnels ont besoin aujourd'hui
de votre soutien :

signez et partagez [cette pétition](#) !

